FORMULAIRE

REMBOURSEMENT PASSE ANNUELLE - PARC D'OKA

Une seule demande peut être fait pour plusieurs personnes résidant à la même adresse, cependant les pièces justificatives doivent être fourni pour chacun des titulaires de passe.

Nom du titulaire de la passe :	
Nom du titulaire de la passe :	
Nom du titulaire de la passe :	
Nom du titulaire de la passe :	
Adresse:	
À quel nom la municipalité doit-elle émettre le chèque?	

Notes importantes:

La demande doit être déposée avant le 1er novembre de chaque année.

Tel que stipulé dans la politique de remboursement des frais de non-résident, une photocopie des pièces justificatives suivantes doit être agrafée à la présente demande :

- copie de la facture
- copie de la passe
- preuve d'adresse

